

06.08.2010 - 12:34 Uhr

Un faux assainissement qui cache un report de charges: L'Union des villes suisses rejette la révision de la loi sur l'assurance-chômage

Bern (ots) -

Les coupes de prestations prévues par la révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) conduiront à des coûts supplémentaires pour l'aide sociale des cantons et des communes. Le Conseil fédéral les estime à quelque 100 millions de francs. C'est pourquoi l'Union des villes suisses rejette la révision de la LACI soumise à votation le 26 septembre prochain.

L'assurance-chômage (AC) est une des assurances sociales les plus importantes de Suisse. Elle est une pierre centrale dans l'édifice de la paix sociale. L'Union des villes suisses s'est toujours engagée pour qu'elle repose sur une base financière saine. Pour les villes et les communes, les recettes ont toujours figuré au premier plan. Mais la révision de la LACI décidée par le Parlement mise au contraire aussi sur des coupes de prestations; or celles-ci ne résolvent pas les problèmes.

Le report sur l'aide sociale est une solution illusoire

Les coupes prévues ne représentent que des solutions illusoires. Elles auront pour conséquence que des personnes sans travail actuellement prises en charge par l'assurance-chômage seront poussées vers l'aide sociale. Les sans-emploi d'un certain âge se trouvant depuis longtemps au chômage et les jeunes adultes seront les plus touchés. Les villes s'opposent à ce jeu à somme nulle, par lequel la Confédération veut économiser sur le dos des cantons et des communes.

Dépenses supplémentaires massives

Le Conseil fédéral estime que la révision de la LACI entraînera des coûts supplémentaires de l'ordre de 100 millions de francs pour les cantons et les communes. C'est ce qu'il a indiqué récemment dans sa réponse à un postulat du Conseil national. L'Union des villes suisses regrette vivement que ce rapport détaillé ne soit pas cité dans la brochure explicative du Conseil fédéral. La dernière révision de la LACI, il y a sept ans, avait déjà conduit à un report de charges de la Confédération vers les cantons, les villes et les communes.

Les villes ne veulent pas seulement payer, mais aussi participer aux décisions

Du point de vue des villes, il est inacceptable et politiquement problématique que le nombre de décisions fédérales ayant des conséquences financières sur les villes et les communes ne cesse d'augmenter. Cette évolution est inquiétante. Elle se manifeste surtout dans les assurances sociales. Il s'agit de mettre un terme à cette tendance.

L'Union des villes suisses, qui représente des collectivités particulièrement concernées par ces décisions, demande que les villes soient intégrées dans les discussions sur les adaptations et les réformes des assurances sociales et qu'elles puissent y faire

connaître leurs expériences. Il est en outre important de considérer les assurances sociales comme un tout et de ne pas mener des réformes isolément. Le but est de parvenir à une meilleure coordination au sein du système de la sécurité sociale et à une répartition des tâches plus transparente qui permettra de réaliser de véritables économies, au lieu de ne provoquer qu'un simple report de charges.

Contact:

Renate Amstutz
directrice de l'UVS
Tél.: +41/31/356'32'32
Mobile: +41/79/373'52'18

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017932/100608105> abgerufen werden.